

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Saint-Mathieu-de-Beloeil tenue au Centre Communautaire André-Guy Trudeau, le **lundi 22 novembre 2021** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Normand Teasdale, maire
Madame Marie-Claude Duval, conseillère, district No. 1
Monsieur Éric Lussier-Houle, conseiller, district No. 2
Monsieur Sébastien Robert, conseiller, district No. 3
Madame Mona S. Morin, conseillère, district No. 4
Monsieur Richard Lecours, conseiller, district No. 5
Monsieur Mathieu Blouin, conseiller, district No. 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Normand Teasdale.

Est également présente :

Madame Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **NOMINATION - SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**
3. **ORDRE DU JOUR**
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
4. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
5. **CORRESPONDANCE ET INFORMATION**
 - 5.1 Information de M. le maire (s'il y a lieu)
6. **AVIS DE MOTION**
 - 6.1 Avis de motion - Règlement No. 22.01 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2022
 - 6.2 Avis de motion - Règlement No. 22.02 décrétant les différents tarifs pour l'exercice financier 2022
7. **RÈGLEMENTS**
 - 7.1 Dépôt - Projet de règlement No. 22.01 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2022
 - 7.2 Dépôt - Projet de règlement No. 22.02 décrétant les différents tarifs pour l'exercice financier 2022
8. **RAPPORT DES COMITÉS ET COMMISSIONS**
 - 8.1 Dépôts - Comptes-rendus et procès-verbaux des réunions, commissions et comités
9. **ADMINISTRATION**
 - 9.1 Calendrier 2022 des séances ordinaires du Conseil municipal
 - 9.2 Renouvellement de mandat – Conseillers juridiques
 - 9.3 Nomination d'un maire suppléant

- 9.4 Nomination d'un représentant du Conseil - AIBR
- 9.5 Nomination d'un représentant du Conseil - RIPRSL
- 9.6 Nomination d'un représentant du Conseil - Conseil des maires de la MRC
- 9.7 Nomination d'un représentant du Conseil - RISIVR
- 9.8 Nomination d'un représentant du Conseil - RISAVR
- 9.9 Nomination d'un représentant du Conseil - Corporation d'aéroport SMB
- 9.10 Nomination - Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim
- 9.11 Autorisation de signatures - Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim
- 9.12 Signataires autorisés - Caisse Desjardins de Beloeil / Mont-Saint-Hilaire
- 9.13 Formation des nouvelles élues et des nouveaux élus
- 9.14 Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate «Noeudvembre»

10. FINANCES

- 10.1 Acceptation du registre des chèques du mois d'octobre 2021, des prélèvements automatiques et du compte-salaire
- 10.2 Acceptation du bordereau des comptes payables du mois d'octobre 2021
- 10.3 Adoption du budget et de la quote-part 2022 - RISAVR
- 10.4 Adoption de la quote-part provisoire-2022-Communauté métropolitaine de Montréal
- 10.5 Dépôt - État des revenus et dépenses et prévisions budgétaires 2021

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Approbation - Règlement décrétant des travaux de construction d'une caserne incendie
- 11.2 Sécurité civile - Formation Groupe Conseil Prudent
- 11.3 Renouvellement entente avec la Croix Rouge

12. TRANSPORT - CIRCULATION - TRAVAUX PUBLICS

- 12.1 Nom de rue à officialiser auprès de la Commission de la toponymie
- 12.2 Affectation du surplus - Achat de feux rectangulaires à clignotement pour traverses piétonnières

13. HYGIÈNE

- 13.1 Entente de service pour le contrôle de végétation

14. PERMIS ET INSPECTION

- 14.1 Nomination d'un représentant du Conseil - CCU
- 14.2 Calendrier 2022 des réunions du CCU

15. LOISIRS ET CULTURE

15.1 Comité de pilotage local MADA

15.2 Représentant désigné – Bibliothèque et Réseau Biblio de la Montérégie

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-11-001

1 - CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Lecours

APPUYÉ DE : Monsieur Mathieu Blouin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Constatation du quorum et ouverture de la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE

2021-11-002

2 - NOMINATION - SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Lecours

APPUYÉ DE : Monsieur Mathieu Blouin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

De nommer Mme Joanne Bouchard comme secrétaire d'assemblée pour la séance ordinaire du 22 novembre 2021.

ADOPTÉE

3 - ORDRE DU JOUR

2021-11-003

3.1 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin

APPUYÉE DE : Monsieur Éric Lussier-Houle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts et retraits suivants:

Ajouts:

9.10 Nomination - Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

9.11 Autorisation de signatures - Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

9.12 Signataires autorisés - Caisse Desjardins de Beloeil / Mont-Saint-Hilaire

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-11-004

4.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin
APPUYÉE DE : Monsieur Normand Teasdale
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

5 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

5.1 - INFORMATION DE M. LE MAIRE (S'IL Y A LIEU)

Le maire ouvre la séance en présentant les nouveaux membres du Conseil, suite aux élections municipales. Chaque élu et élue exprime son intérêt pour la municipalité et pour le nouveau mandat.

6 - AVIS DE MOTION

6.1 - AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO. 22.01 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Avis de motion est par la présente donné par M. Mathieu Blouin à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, le règlement No. 22.01 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2022.

6.2 - AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO. 22.02 DÉCRÉTANT LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Eric Lussier-Houle, à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, le règlement No. 22.02 décrétant les différents tarifs pour l'exercice financier 2022.

7 - RÈGLEMENTS

7.1 - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT NO. 22.01 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de règlement No. 22.01 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2022 est déposé par la conseillère et une copie est remise à chacun des membres du Conseil.

7.2 - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT NO. 22.02 DÉCRÉTANT LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de règlement No. 22.02 décrétant les différents tarifs pour l'exercice financier 2022 est déposé par la conseillère Mona Morin et une copie est remise à chacun des membres du Conseil.

8 - RAPPORT DES COMITÉS ET COMMISSIONS

8.1 - DÉPÔTS - COMPTES-RENDUS ET PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS, COMMISSIONS ET COMITÉS

Les documents suivants sont déposés au Conseil :

- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)
Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 25 août 2021
- Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR)
Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 9 septembre 2021
- Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR)
Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 16 septembre 2021
- Régie intermunicipale des service animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)
Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 10 septembre 2021
- Régie de l'aqueduc intermunicipale au Bas-Richelieu (AIBR)
Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 11 août 2021

9 - ADMINISTRATION

2021-11-005

9.1 - CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU Que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Claude Duval
APPUYÉE DE : Monsieur Mathieu Blouin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2022, qui se tiendront, sauf exception, les lundis et qui débiteront à 20 h :

10 janvier	4 juillet
7 février	1 août
7 mars	6 septembre
4 avril	4 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	12 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim conformément à la loi qui régit la municipalité.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-11-006

9.2 - RENOUELEMENT DE MANDAT – CONSEILLERS JURIDIQUES

ATTENDU Qu'une offre de services a été présentée par la firme Bélanger Sauvé avocats pour le renouvellement du mandat à honoraires fixes pour une période de deux (2) ans ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Lecours

APPUYÉ DE : Monsieur Sébastien Robert

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que le mandat à honoraires fixes pour les conseillers juridiques soit renouvelé pour une période de deux (2) ans, à compter du 1^{er} janvier 2022, avec les mêmes services que le contrat présentement en cours, au montant annuel de 12 000 \$, taxes et déboursés en sus, payable en douze (12) versements égaux, soit 1 000 \$ par mois. La dépense est applicable au poste budgétaire 02-120-00-412.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-11-007

9.3 - NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin

APPUYÉE DE : Monsieur Sébastien Robert

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que Madame Marie-Claude Duval, conseillère, soit nommé mairesse suppléante.

ADOPTÉE

2021-11-008

9.4 - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL - AIBR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Claude Duval

APPUYÉE DE : Monsieur Richard Lecours

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que soit nommé Monsieur Normand Teasdale, maire, ou à titre de substitut, Monsieur Mathieu Blouin, conseiller, à siéger au conseil d'administration de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas-Richelieu (AIBR).

ADOPTÉE

2021-11-009

9.5 - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL - RIPRSL

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Claude Duval

APPUYÉE DE : Madame Mona S. Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que soit nommé Monsieur Normand Teasdale, maire ou à titre de substitut, Monsieur Éric Lussier-Houle, conseiller, à siéger au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

2021-11-010	9.6 - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL - CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Lussier-Houle APPUYÉ DE : Monsieur Mathieu Blouin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : Que soit nommé Monsieur Normand Teasdale, maire, ou à titre de substitut, Madame Marie-Claude Duval, conseillère, à siéger au conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. ADOPTÉE
2021-11-011	9.7 - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL - RISIVR IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Claude Duval APPUYÉE DE : Madame Mona S. Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : Que soit nommé Monsieur Normand Teasdale, maire, ou à titre de substitut, Monsieur Sébastien Robert, conseiller, à siéger au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu. ADOPTÉE
2021-11-012	9.8 - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL - RISAVR IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin APPUYÉ DE : Monsieur Éric Lussier-Houle ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : Que soit nommé Monsieur Normand Teasdale, maire ou à titre de substitut, Madame Mona S. Morin, conseillère, à siéger au conseil d'administration de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu. ADOPTÉE
2021-11-013	9.9 - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL - CORPORATION D'AÉROPORT SMB IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin APPUYÉE DE : Madame Marie-Claude Duval ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : Que soit nommé Monsieur Richard Lecours, conseiller, et à titre de substitut, Monsieur Normand Teasdale, maire, à siéger au Conseil d'administration de la Corporation de l'Aéroport de Saint-Mathieu-de-Beloeil. ADOPTÉE
2021-11-014	9.10 - NOMINATION - DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Lussier-Houle APPUYÉ DE : Madame Marie-Claude Duval ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : Que soit nommée Madame Joanne Bouchard au poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, et ce, à compter du 22 novembre 2021. ADOPTÉE

2021-11-015

9.11 - AUTORISATION DE SIGNATURES - DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Lussier-Houle

APPUYÉ DE : Monsieur Richard Lecours

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser Madame Joanne Bouchard, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à signer tous les documents relevant de sa fonction.

ADOPTÉE

2021-11-016

9.12 - SIGNATAIRES AUTORISÉS - CAISSE DESJARDINS DE BELOEIL / MONT-SAINT-HILAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin

APPUYÉE DE : Monsieur Mathieu Blouin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Madame Joanne Bouchard et le maire, M. Normand Teasdale et en son absence, la mairesse suppléante, Madame Marie-Claude Duval, soient les représentants de la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détiendra à la caisse.

Que ces représentants exerceront les pouvoirs de gestion suivants au nom de la Municipalité :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la personne morale;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.

Afin de pouvoir lier la personne morale, les représentants devront exercer leurs pouvoirs de la façon suivante :

- sous la signature de deux (2) d'entre eux, étant entendu que la signature de la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, doit toujours paraître.

ADOPTÉE

2021-11-017

9.13 - FORMATION DES NOUVELLES ÉLUES ET DES NOUVEAUX ÉLUS

ATTENDU que les nouveaux élus et les nouvelles élues arrivent en fonction dans un rôle important avec des enjeux complexes et multiples ;

ATTENDU qu'un parcours de formation complet et flexible est offert par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et que cette formation comprend quatre modules :

- l'organisation municipale : rôles, pouvoirs et obligations ;
- restituer son rôle et ses responsabilités dans l'environnement municipal ;
- mesurer l'enjeu et l'impact de ses décisions ;
- adopter la posture juste au cœur des relations publiques.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Claude Duval

APPUYÉE DE : Monsieur Sébastien Robert

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser que le maire et les six (6) nouveaux élu(e)s suivent la formation offerte par l'UMQ au coût total de 2 100 \$, excluant les taxes. La dépense est applicable au poste budgétaire 02-110-00-346.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-11-018

**9.14 - JOURNÉE DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE
« NOEUDVEMBRE »**

ATTENDU qu'annuellement 4 600 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 890 mourront de cette maladie ;

ATTENDU que douze (12) Québécois par jour recevront un diagnostic du cancer de la prostate ;

ATTENDU que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis exclusivement au Québec ;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil au dépistage du cancer de la prostate ;

ATTENDU que la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Lecours

APPUYÉ DE : Monsieur Éric Lussier-Houle

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil déclare le 19 novembre comme la Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate « Noeudvembre ».

D'autoriser l'achat de cinq (5) nœuds PROCURE au montant de 40,00 \$ chacun pour un montant total de 200,00 \$ pour soutenir la cause. La dépense est applicable au poste budgétaire 02-190-03-699.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

10 - FINANCES

2021-11-019

10.1 - ACCEPTATION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU MOIS D'OCTOBRE 2021, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES ET DU COMPTE-SALAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Claude Duval

APPUYÉE DE : Monsieur Sébastien Robert

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'accepter le bordereau des chèques portant les numéros 10 077 à 10 136 inclusivement, pour un montant de 301 774,20 \$, les prélèvements automatiques au montant de 14 951,73 \$ et le compte-salaires au montant de 54 966,92 \$

ADOPTÉE

2021-11-020	10.2 - ACCEPTATION DU BORDEREAU DES COMPTES PAYABLES DU MOIS D'OCTOBRE 2021 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin APPUYÉ DE : Monsieur Richard Lecours ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : D'autoriser le paiement des comptes payables du mois d'octobre au montant de 156 342,69 \$. ADOPTÉE
2021-11-021	10.3 - ADOPTION DU BUDGET ET DE LA QUOTE-PART 2022 - RISAVR ATTENDU que le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu a adopté son budget pour l'exercice financier 2022 ; ATTENDU qu'une copie de ce budget a été transmise à la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ; ATTENDU que ce budget doit être soumis pour approbation à chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu ; ATTENDU que la Municipalité doit verser une quote-part annuelle à la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu ; IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin APPUYÉE DE : Madame Marie-Claude Duval ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : Que ce Conseil approuve le budget 2022 de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu tel que présenté. D'autoriser le paiement de la quote-part 2022 de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu, pour un montant total de 12 459 \$. La dépense est applicable au poste budgétaire 02-490-11-446. Le préambule fait partie intégrante de la résolution. ADOPTÉE
2021-11-022	10.4 - ADOPTION DE LA QUOTE-PART PROVISOIRE 2022 - COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL ATTENDU que la Municipalité doit verser une quote-part annuelle à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ; IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sébastien Robert APPUYÉ DE : Monsieur Mathieu Blouin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers : D'autoriser le paiement de la quote-part provisoire 2022 de la Communauté métropolitaine de Montréal pour un montant total de 99 585 \$. La dépense est applicable au poste budgétaire 02-690-00-951. Le préambule fait partie intégrante de la résolution. ADOPTÉE

10.5 - DÉPÔT - ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil du 1^{er} janvier 2021 au 31 octobre 2021.

Le Conseil prend acte.

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-11-023

11.1 - APPROBATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE

ATTENDU que la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu veut procéder à la construction d'une caserne incendie ainsi que les honoraires professionnels nécessaires à cette fin sur le numéro de lot 4 555 318 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères ;

ATTENDU que la Régie a adopté le 21 octobre 2021 le règlement No. 2021-018, soit le Règlement décrétant une dépense de 10 998 000 \$ et un emprunt de 10 998 000 \$ pour des travaux de construction d'une caserne incendie, des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout, d'aménagements paysagers, d'aménagements extérieurs complémentaires, d'acquisition d'ameublement, des travaux connexes de même que le paiement des honoraires professionnels nécessaires à la construction de la caserne 21 ;

ATTENDU la réception dudit règlement le 26 octobre 2021 ;

ATTENDU que les municipalités membres de la Régie doivent approuver ce règlement d'emprunt par une résolution de leur conseil au plus tard à la deuxième séance ordinaire qui suit la réception d'une copie dudit règlement, à défaut de quoi le règlement sera réputé approuvé par les municipalités ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sébastien Robert

APPUYÉ DE : Monsieur Richard Lecours

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal approuve le règlement No. 2021-018 adopté le 21 octobre 2021 par la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu.

De transmettre la présente résolution à la Régie.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-11-024

11.2 - SÉCURITÉ CIVILE - FORMATION GROUPE CONSEIL PRUDENT

ATTENDU que les élections municipales sont terminées et qu'il est important d'informer les élus sur leurs rôles et responsabilités en matière de sécurité civile

ATTENDU que Groupe Conseil Prudent offre une formation dédiée aux élus municipaux, adaptée à chaque milieu, donnée par des conseillers spécialistes et reconnus en sécurité civile ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin

APPUYÉE DE : Monsieur Mathieu Blouin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser que le maire et les six (6) nouveaux élu(e)s suivent la formation offerte par Groupe Conseil Prudent au coût total de 575 \$, excluant les taxes. La dépense est applicable au poste budgétaire 02-230-00-499.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-11-025

11.3 - RENOUELEMENT ENTENTE AVEC LA CROIX ROUGE

ATTENDU que la municipalité s'engage à verser la contribution annuelle (selon le tableau ci-dessous) pour 2021-2022, dans les 30 jours suivant la signature de l'entente et pour les années subséquentes à la date d'anniversaire de la signature de l'entente.

- 2021-2022 : 0,17 \$ per capita
- 2022-2023 : 0,18 \$ per capita
- 2023-2024 : 0,18 \$ per capita

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin

APPUYÉ DE : Monsieur Richard Lecours

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soient autorisées à signer le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge afin d'assurer la protection des personnes, et ce, pour une période de trois ans se renouvelant automatiquement pour une autre période de même durée à moins qu'une des deux parties aient des modifications à apporter.

La municipalité compte 2 735 habitants, la contribution pour 2021-2022 s'élève à 464,95 \$. La dépense est applicable au poste budgétaire 02-230-00-499.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

12 - TRANSPORT - CIRCULATION - TRAVAUX PUBLICS

2021-11-026

12.1 - NOM DE RUE À OFFICIALISER AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA TOPONYMIE

ATTENDU qu'il y a lieu d'officialiser le nom d'une nouvelle rue qui sera située sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil auprès de la Commission de la Toponymie ;

ATTENDU que le nom proposé est la « rue des Monts » puisque cette nouvelle rue sera située dans le nouveau développement projeté au bout de la rue Champ-Doré et qu'elle offrira une vue sur le Mont Saint-Hilaire et le Mont Saint-Bruno ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Lecours

APPUYÉ DE : Madame Mona S. Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

De retenir le nom « rue des Monts » pour la nouvelle rue qui sera située dans le nouveau développement résidentiel au bout de la rue Champ-Doré. Que le nom soit soumis à la Commission de la toponymie du Québec.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-11-027

12.2 - AFFECTATION DU SURPLUS - ACHAT DE FEUX RECTANGULAIRES À CLIGNOTEMENT POUR TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

ATTENDU qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des piétons aux traverses piétonnières suivantes :

- Rues Bourgeois et Therrien ;
- Rues Therrien et Champ Doré.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Lecours

APPUYÉ DE : Monsieur Mathieu Blouin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser l'achat de feux rectangulaires à clignotement pour traverses piétonnières au montant de 15 085 \$, excluant les taxes, auprès de la compagnie Trafic Innovation Inc. La dépense est applicable au poste budgétaire 22-200-00-999 affecté au surplus non-affecté.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

13 - HYGIÈNE

2021-11-028

13.1 - ENTENTE DE SERVICE POUR LE CONTRÔLE DE VÉGÉTATION

ATTENDU qu'il y a lieu d'empêcher la végétation de pousser dans les pentes en pierres des bassins de rétention des eaux usées;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil a demandé une soumission pour effectuer des traitements de contrôle de la végétation autour des bassins de rétention des eaux usées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin

APPUYÉ DE : Madame Marie-Claude Duval

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

De conclure une entente de services avec l'entreprise Les Gazons Tessier inc. pour le contrôle de la végétation autour des bassins de rétention des eaux usées au montant de 2 000 \$ par année pour une période de 3 ans (2022, 2023 et 2024). La dépense est applicable au poste budgétaire 02-414-06-529.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

14 - PERMIS ET INSPECTION

2021-11-029

14.1 - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL - CCU

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Lecours

APPUYÉ DE : Madame Mona S. Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que soit nommé Monsieur Sébastien Robert, conseiller, ou à titre de substitut, Madame Marie-Claude Duval, conseillère, à assister aux réunions du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). À titre informatif, un montant forfaitaire de 100 \$, payable par la Municipalité est alloué pour chaque présence.

ADOPTÉE

2021-11-030

14.2 - CALENDRIER 2022 DES RÉUNIONS DU CCU

ATTENDU que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des réunions régulières du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sébastien Robert
APPUYÉ DE : Madame Mona S. Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

19 janvier	13 juillet
16 février	17 août
16 mars	14 septembre
13 avril	19 octobre
18 mai	16 novembre
15 juin	14 décembre

Qu'un avis public du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim conformément à la loi qui régit la Municipalité et que les dates de tombée dudit calendrier soient respectées par ceux qui ont des demandes à faire parvenir à la Municipalité et que le personnel en soit avisé.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

15 - LOISIRS ET CULTURE

2021-11-031

15.1 - COMITÉ DE PILOTAGE LOCAL MADA

ATTENDU que la demande d'aide financière déposée en octobre 2020 par la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) au Secrétariat aux aînés pour l'élaboration d'une démarche collective Municipalité amie des aînés (MADA) a été acceptée ;

ATTENDU que cinq municipalités ont adhéré à la demande collective de la MRCVR, soit Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathieu-de-Beloeil ;

ATTENDU que, selon l'article 3.3 de la convention d'aide financière intervenue entre le Secrétariat aux aînés et la MRCVR, chacune des municipalités participantes doit adopter une résolution autorisant la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA décrivant son mandat dont, notamment, la réalisation (élaboration ou mise à jour) de la politique municipale des aîné(e)s et de son plan d'action MADA ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

ATTENDU que chaque municipalité participante doit réserver, au sein de son comité de pilotage MADA, au moins deux sièges pour des personnes représentantes des aîné(e)s (organisme ou personne aînée) qui sont reconnues et engagées dans leur communauté, ainsi qu'un siège pour un(e) élu(e) responsable du dossier « aîné(e)s » de la municipalité participante ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Claude Duval
APPUYÉE DE : Monsieur Richard Lecours
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la création du Comité de pilotage local Municipalité amie des aîné(e)s (MADA), composé de :

- Madame Mona S. Morin, conseillère municipale et responsable du dossier des aîné(e)s;
- Monsieur Richard Lecours, conseiller et substitut responsable du dossier des aîné(e)s;

- Monsieur Marc-André Perras, technicien en loisirs à la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
- Madame. Marielle Gauthier, citoyenne ;
- Madame Doris Parent, citoyenne ;
- Madame Éliane Chauveau, citoyenne;
- Monsieur Jocelyn Chauveau, citoyen.
- Madame Gisèle Beauchenes, citoyenne

Que ce Comité a pour mandat de voir au bon fonctionnement de la démarche MADA, et notamment de faire la mise à jour de la politique ainsi que de son plan d'action d'une durée de trois ans.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-11-032

15.2 - REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ – BIBLIOTHÈQUE ET RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sébastien Robert

APPUYÉ DE : Monsieur Richard Lecours

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que soit nommer Madame Mona S. Morin, conseillère, et en tant que substitut, Monsieur Mathieu Blouin, conseiller, à titre de représentant auprès de la bibliothèque Ryane-Provost et du Réseau Biblio de la Montérégie.

ADOPTÉE

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes à la séance sont invités par le président à poser leurs questions.

Conformément aux dispositions de la Loi et de l'arrêté ministériel 2020-049, les citoyens ne pouvant être présents et assistant virtuellement à la séance du Conseil étaient invités à adresser leurs questions par écrit aux membres du Conseil municipal.

2021-11-033

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin
APPUYÉE DE : Monsieur Mathieu Blouin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit et est close à 21 h 15.

ADOPTÉE

Normand Teasdale, maire

Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Je, soussignée, Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce 22 novembre 2021.

Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Je soussigné, Normand Teasdale, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Normand Teasdale, maire